



42, quai de Rive Neuve
13007, Marseille



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 Aout 1901.

CAMBUSE D'AUTOMNE

- Ponton flottant – Quai de Rive Neuve, le samedi 21 novembre à 20 h -

<p>Menu</p> <p>Apéritif</p> <p>Papeton d'aubergines et coulis de tomates confites à l'huile d'herbes</p> <p>Confit de canard jus réduit au thym et aux olives cassées</p> <p>Garniture</p> <p>Crumble de fruits de saison</p> <p>Vin (Domaine de la citadelle – Coteaux du Lubéron)</p> <p>Café</p>
--

Les nouveaux adhérents et leurs familles sont tout particulièrement attendus pour un apéritif d'accueil.

Participation aux frais : Membres d'ATM et conjoints 15 € - Extérieurs: 25 €

Date limite de réservation : 15 novembre –

Attention : Merci de noter qu'il ne sera plus possible de s'inscrire après cette date. L'engagement de tarif du restaurant de la Nautique étant lié à un effectif exact communiqué une semaine avant.

Expédier le talon ci-après au 42 Quai de Rive Neuve ou envoyer un courriel à sylvain.henon@wanadoo.fr

Nom :			
Tél. :		Messagerie :	
Je participerai à la cambuse du 21 novembre à la Sté Nautique			
nombre d'adultes:	<input type="text"/>	x 15,00 €	= <input type="text"/>
nombre de personnes extérieures :	<input type="text"/>	x 25,00 €	= <input type="text"/>
Total		=	- €

Envoyé par chèque à ATM - 42 Quai de Rive Neuve- 13007 Marseille